

**DECISION n° 2022/033**  
**Composition du jury d'admissibilité DR2**

**Le Président-directeur général d'Inria,**

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,*

*Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques,*

*Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,*

*Vu le décret du 27 juin 2018 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,*

*Vu l'arrêté du 25 janvier 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs et directrices de recherche de 2<sup>ème</sup> classe à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,*

**DECIDE**

**Article unique :** Le jury d'admissibilité du concours externe pour le recrutement de directeurs et directrices de recherche de 2<sup>ème</sup> classe est composé des membres suivants :

ALLIEZ Pierre  
BONNET Catherine  
BOYER Franck  
BROTCORNE Luce  
CANTEAUT Anne, Présidente,  
CANUDAS DE WIT Carlos  
CHEVALLEREAU Christine  
COUVREUR Alain  
CROUSEILLES Nicolas  
DHOME Michel  
FABRE Eric  
FERNANDEZ Miguel  
FORBES Florence  
GONNORD LAURE  
GORCE Jean-Marie  
GRANDMONT Céline  
HUOT Stéphane  
LI Jing-Rebecca  
MELEARD Sylvie  
MITTON Nathalie  
MORIN Christine  
NAYA PLASENCIA Maria  
NOEL Thomas  
PAULIN Christine  
PENNEC Xavier

PERRIER Valérie  
POMET Jean-Baptiste  
QUEMA Vivien  
RICCHIUTO Mario  
RIVAL Xavier  
SALVATI Sylvain  
SENTIEYS Olivier  
SERRANO Manuel, Vice-Président,  
TASSON Christine  
THIRION Bertrand  
VINCENT Emmanuel

Fait à Rocquencourt, le 3 février 2022  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno SPORTISSE